

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
 temps de passage : 20 minutes

EO

18

THEME : Stratification sociale et inégalités

QUESTIONS PREALABLES

- 1) Qu'est-ce qu'une inégalité ? (Document 1)
- 2) Mesurer l'écart entre le revenu disponible des cadres et professions libérales et celui des ouvriers en 2003 puis l'écart entre leurs taux d'équipement en micro-ordinateur en 2004. Qu'en concluez-vous ? (Document 1)
- 3) Comment peut-on expliquer les inégalités de pratiques culturelles des adultes ? (Document 2)

SUJET A TRAITER :

Vous montrerez que les inégalités de revenus sont à l'origine de nombreuses inégalités mais qu'elles ne les expliquent pas totalement.

DOCUMENT 1 : Quelques inégalités entre groupes socioprofessionnels en France

	Revenu disponible annuel moyen des ménages en 2003 (en €)	Lecture de livres en 2004 en % de la PCS	Taux d'équipement en micro-ordinateur en % en 2004
Agriculteurs	27 062	30	59.7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	42 222	49	58.2
Cadres et Prof libérales	50 251	81	80.4
Professions intermédiaires	32 459	72	68.9
Employés	22 903	66	49.8
Ouvriers	26 116	36	41.4
Ensemble	28413	61	45

Source : INSEE, 2005.

DOCUMENT 2 :

L'attrait pour les loisirs culturels a souvent été éveillé dès le plus jeune âge et les pratiques à l'âge adulte s'inscrivent dans la continuité de comportements plus anciens. Même tenus, les liens avec l'univers culturel lors de l'enfance ont une influence non négligeable sur les pratiques à l'âge adulte : 41% des personnes qui ne pratiquaient aucune activité culturelle pendant l'enfance se tiennent entièrement en retrait des loisirs culturels à l'âge adulte, contre seulement 20% pour celles qui en pratiquaient au moins une. Cette proportion ne s'élève plus qu'à 4% pour les adultes ayant eu des activités culturelles multiples étant enfants. Symétriquement, 83% des personnes qui, adultes, pratiquent au moins une activité culturelle en pratiquaient déjà une lorsqu'elles avaient entre 8 et 12 ans.

Source : Chloé Tavan, *Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*. Insee première n° 883, février 2003.

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE.

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
 temps de passage : 20 minutes

EO

19

THEME : STRATIFICATION SOCIALE ET INEGALITES

QUESTIONS PREALABLES

- 1) Définissez la justice sociale
- 2) Faire une phrase avec les données soulignées qui explique ce qu'elles signifient (document 1)
- 3) Montrez que les modifications du système redistributif vise à améliorer la justice sociale (document 2)

SUJET A TRAITER

Dans quelle mesure le système redistributif est-il un moyen efficace de réduction des inégalités ?

DOCUMENT 1 :

Répartition des revenus par décile, avant et après redistribution, en pourcentage du revenu perçu		
	Revenus déclarés	Revenus disponibles après redistribution
1 ^{er} décile	<u>2</u>	<u>3</u>
2 ^{ème} décile	4	4
3 ^{ème} décile	5	6
4 ^{ème} décile	6	7
5 ^{ème} décile	7	8
6 ^{ème} décile	9	9
7 ^{ème} décile	11	11
8 ^{ème} décile	13	13
9 ^{ème} décile	16	15
10 ^{ème} décile	28	24

Insee, données 1999

Lecture: un décile représente 10% de la population. Les déciles sont classés en fonction de leurs niveaux de revenus

DOCUMENT 2 :

Devant l'atonie persistante du marché du travail et l'augmentation du nombre de Rmistes, le gouvernement a proposé un programme global, dont un volet est consacré à la remise au travail des allocataires de minima sociaux. Le premier axe de cette stratégie repose sur l'incitation financière au travail. La prime pour l'emploi (PPE) a été revalorisée dans le cadre de la réforme fiscale de septembre 2005. Le mécanisme d'intéressement à la reprise d'un emploi pour les allocataires de minima sociaux a été récemment modifié. Les trois mois suivant la reprise d'un emploi, le cumul intégral des revenus d'activité avec l'allocation est conservé; en revanche, au lieu d'appliquer un abattement de 50% sur les revenus du travail pour le calcul du montant de l'allocation pendant les neuf mois suivants, l'allocataire percevra désormais une prime forfaitaire de 150 euros, majorée de 75 euros pour ceux ayant une charge de famille. En outre, une prime de 1000 euros sera versée au quatrième mois suivant l'embauche. Ceci ne vaut que pour les emplois d'une durée supérieure à un mi-temps; les autres bénéficieront d'un « intéressement proportionnel à leur temps de travail ».

H. Périvier, « Repenser les minima sociaux », in OFCE, l'économie française 2007, La Découverte, « Repères », 2006.

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
Temps de passage : 20 minutes

EO : x
EDS

THEME : STRATIFICATION SOCIALE ET INEGALITES

QUESTIONS PREALABLES :

- 1 – Définissez la moyennisation
- 2 – Faites une phrase avec les données soulignées ?
- 3 – Expliquez le passage souligné

SUJET À TRAITER

Dans quelle mesure la société française se moyennise-t-elle ?

DOCUMENT 1 :

Limites des déciles du revenu disponible annuel (en euro 2004)

	1970	1996	2003
D1	3 350,51	10 327	11 478
D5	<u>7 452,81</u>	22 501	24 746
D9	16 178,68	45 777	49 948
D9/D1	4,82	4,43	<u>4,35</u>
D9/D5	2,17	2,03	2,02
D5/D1	2,22	2,17	2,15

Source : Enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2004, INSEE-DGI

Champ : ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note de lecture : en 1996, les 10% de ménages français les plus modestes ont un revenu disponible inférieur à 10 327 euros 2004.

DOCUMENT 2 :

La dynamique des inégalités en France est assez semblable [à celle des Etats-Unis, du Royaume-Uni, mais aussi à celle de la Suède] : si les générations nées avant 1920, trop tôt pour bénéficier vraiment de l'Etat-providence et d'une société plus égalitaire, ont été polarisées à l'extrême entre un prolétariat exploité et une bourgeoisie d'héritiers, celles qui sont nées entre 1925 et 1950 ont connu l'expansion massive du salariat intermédiaire, des perspectives de mobilité ascendante historiquement exceptionnelles, tant du point de vue social qu'économique, les échelons les plus modestes ayant bénéficié des augmentations salariales les plus substantielles [...]

L'émergence de la société salariale, le plein emploi, la fin des paysans et des rentiers, l'allongement de la vie, la généralisation d'assurances sociales plus généreuses et, bien évidemment, l'impôt progressif ont ensemble contribué à l'élévation du plancher social et à l'abaissement du plafond, entre lesquels une grande classe moyenne, comprimée entre ces extrêmes, a gagné en homogénéité.

En revanche, les générations nées ultérieurement sont confrontées à un retournement historique. Elles ne se contentent pas de faire face à des salaires qui ont cessé de progresser depuis maintenant une génération entière (alors que leurs aînées continuaient de progresser) : elles connaissent en outre un degré d'inégalités supérieur à celui de leurs aînés au même âge.

Louis Chauvel, « Classes moyennes, le grand retournement », Le Monde, 3 mai 2006

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE.

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes
Temps de passage : 20 minutes

EO

THEME : STRATIFICATION SOCIALE ET INEGALITES

QUESTIONS PREALABLES :

- 1- Définissez la notion d'égalité des chances ?
- 2- Faites une phrase pour exprimer la signification des chiffres soulignés (document 1)
- 3- Expliquez le passage souligné (Document 2)

SUJET A TRAITER

Après avoir présenté la démocratisation de l'école, vous montrerez qu'elle ne parvient pas à assurer une parfaite égalité des chances

DOCUMENT 1 :

Niveau de diplôme obtenu par les fils en fonction de la CSP des pères

Diplôme du fils En %	CSP du père						Ensemble
	Agriculteur	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Sans diplôme	8,1	10,1	2,5	6,9	13,1	59,3	100
Inférieur au bac	9,6	11,2	3,6	10,9	15,8	48,8	100
Bac professionnel et technologique	12,4	13,2	6,9	16,8	14,6	36,1	100
Bac général	6,5	15,8	14,0	19,9	17,7	26,2	100
Diplôme universitaire du premier cycle classique	3,4	14,5	20,4	23,7	15,7	22,3	100
Diplôme universitaire du deuxième cycle	5,2	12,8	25,5	24,3	15,6	16,7	100
Ensemble	8,3	12,1	10,1	14,0	15,0	40,6	100

Source : Louis Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », revue de l'OFCE, 2001

Note de lecture : sur 100 fils ayant terminé leurs études, 40,6 avaient un père ouvrier

DOCUMENT 2 :

Si les enfants de milieux populaires tendent, aujourd'hui, à avoir du mal à gravir les échelons de la hiérarchie scolaire et sociale, malgré l'ouverture incontestable de la hiérarchie scolaire, c'est parce que, tout en produisant une socialisation satisfaisante, leurs familles ne peuvent pas égaler les enfants élevés dans les familles qui occupent de meilleures positions et qui les défendent bien, d'autant que, comme nous l'avons dit, la situation du marché du travail vient compliquer la donne. Bien sûr, des enquêtes récentes viennent nuancer le modèle de la reproduction élaboré par Pierre Bourdieu. Tout ne va pas de soi dans les milieux aisés, et les parents doivent parfois se battre pour inculquer à leur progéniture les dispositions leur permettant de construire un rapport aux études positif. Toutefois, les ressources offertes par la famille sous forme de « capitaux » restent un déterminant fort de la réussite scolaire. Tout le sens des politiques éducatives contemporaines est au moins de veiller à ce que les inégalités entre les enfants ne s'accroissent pas au sein de l'école.

D'après Dominique Bolliet et Jean-Pierre Schmitt, La Socialisation, Bréal, 2002

CE SUJET DOIT IMPERATIVEMENT ETRE RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
temps de passage : 20 minutes

22

EO
EDS

THEMES

« LES ENJEUX ET LES DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE »
« IDEAL DEMOCRATIQUE et INEGALITES »

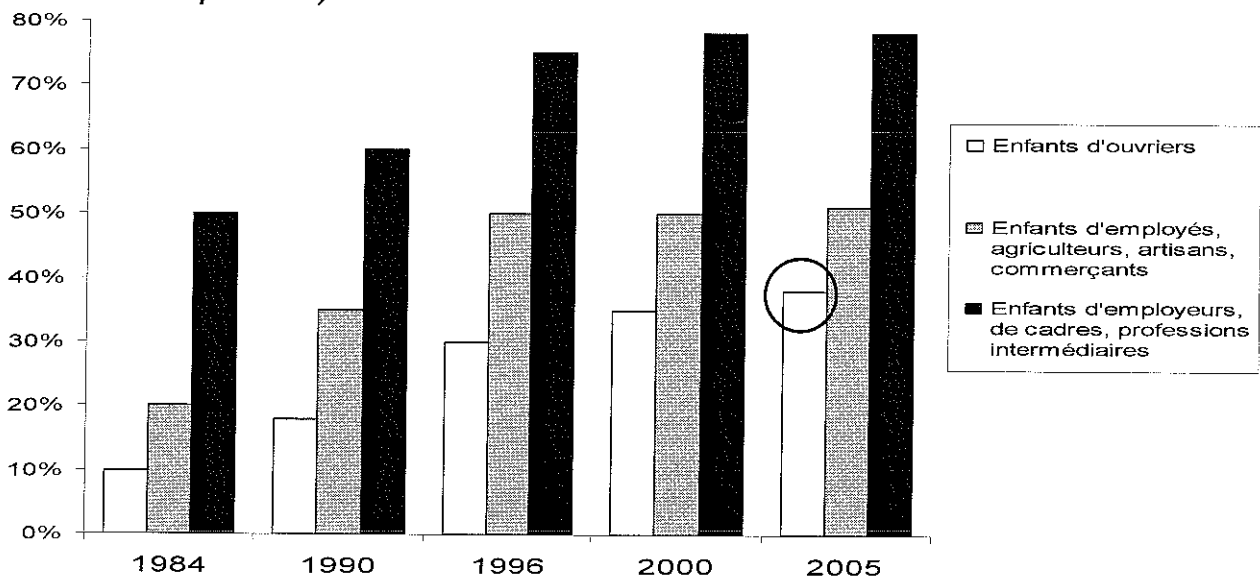
QUESTIONS PREALABLES

- 1- Définir les notions suivantes : « Egalité des chances », « capital économique » et « capital social ».
- 2- Formulez une phrase avec la valeur correspondant à la zone entourée dans le graphique puis, par un calcul simple, mesurez l'évolution de la proportion d'enfants d'employés, agriculteurs, artisans et commerçants parmi les accédants à l'enseignement supérieur en France entre 1984 et 2005 (Document 1).
- 3- Expliquez le passage souligné. (Document 2).

SUJET A TRAITER

Après avoir montré que l'Ecole demeure un facteur essentiel de mobilité sociale, vous montrerez que l'origine sociale constitue encore un frein important à cette mobilité.

DOCUMENT 1 – Accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans, selon leur origine sociale (en % du nombre total de jeunes âgés de 20/21 ans de la catégorie accédant aux études supérieures)



Source : Enquête emploi et FQP de l'INSEE in, *l'état de l'Ecole*, MEN, Ed. 2006.

DOCUMENT 2

L'influence des origines sociales sur l'insertion sociale définitive persiste au-delà de la période scolaire. [...] Les chances de mobilité, bien que dépendantes du niveau d'instruction, sont loin d'être complètement déterminées par cette dernière variable. Même s'il était possible de garantir une égalité complète des chances devant l'enseignement, on n'aurait éliminé qu'une partie des facteurs qui expliquent la corrélation des statuts sociaux d'une génération à l'autre. [...]

Dès lors qu'une société est stratifiée, le cadre de vie, les cadres de référence sociaux et culturels, les relations sociales, le système des valeurs professionnelles, le système des attentes, les distances sociales sont différents selon qu'on appartient à une catégorie sociale ou à une autre. On peut chercher à atténuer ces différences. Cependant, l'élimination complète des inégalités sociales devant l'enseignement, l'emploi et le statut est située à l'infini. Une organisation méritocratique de la société supposerait en particulier une élimination complète de la fonction de socialisation que la famille exerce à l'égard de l'enfant.

R. Boudon, *La Mobilité sociale*, Encyclopaedia Universalis, 1990.

CE SUJET DOIT ÊTRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE.

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes
Temps de passage : 20 minutes

EO

THEME : ENJEUX ET DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE

QUESTIONS PREALABLES :

1- Définissez la notion de mobilité structurelle et mettez-la en évidence par un calcul simple à l'aide de chiffres appropriés. (document 1)

2- Calculez les pourcentages de cadres supérieurs a) qui sont fils d'ouvriers, b) qui sont fils de cadres supérieurs. (document 1)

3- Expliquez la phrase soulignée (document 2)

SUJET A TRAITER :

Après avoir montré que l'école permet une mobilité sociale ascendante, vous montrerez que d'autres facteurs limitent cette mobilité.

DOCUMENT 1 :

Nombre d'hommes actifs, de 40 à 59 ans, par PCS, en fonction de celle de leur père (- chiffres en milliers)

Pères (lignes) Fils (colonnes)	Agriculteurs	Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprises	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	TOTAL
Agriculteurs	258	81	108	153	84	365	1 049
Art., Comm, Ch.E.	14	246	180	168	56	167	831
Cadres supérieurs	3	54	266	104	42	34	503
Prof.intermédiaires	5	56	225	190	61	97	634
Employés	1	49	148	215	74	180	667
Ouvriers	19	204	228	568	251	1 068	2 338
TOTAL	300	690	1 155	1 398	568	1 911	6 022

(enquête FQP 1993)

DOCUMENT 2 :

A diplôme égal, le revenu du chef de famille n'exerce aucune influence propre sur la réussite scolaire (...). A l'opposé, à revenu égal, la proportion de bons élèves varie de façon très significative selon que le père n'a pas de diplôme ou qu'il est bachelier, ce qui permet de conclure que l'action du milieu familial sur la réussite scolaire est presque exclusivement culturelle. Plus que les diplômes obtenus par le père, plus même que le type de scolarité qu'il a pu accomplir, c'est le niveau culturel global du groupe familial qui entretient la relation la plus étroite avec la réussite scolaire de l'enfant.

Pierre Bourdieu, *Le Partage des Bénéfices* (1966)

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
Temps de passage : 20 minutes

EO

THEME : Enjeux et déterminants de la mobilité sociale

QUESTIONS PREALABLES :

- 1) Qu'appelle-t-on « mobilité structurelle » (document 1) ?
- 2) Faire une phrase avec le chiffre en caractères gras (document 2).
- 3) Quel intérêt y a-t-il à rapprocher les tables de mobilité établies à deux dates différentes (ici, 1970 et 1995) ? (document 2)

SUJET A TRAITER : Après avoir souligné l'importance de la mobilité sociale dans une société démocratique, vous direz quels sont les facteurs qui favorisent ou qui freinent cette mobilité ?

Document 1

Au premier abord, la société française semble de plus en plus mobile. En 1970, 5,5 % des fils d'ouvriers, entre 45 à 59 ans, étaient cadres. En 1995, ils sont 12 % à l'être. Comme le note Louis Chauvel, sociologue : " La proportion de fils qui ont dépassé la position sociale de leur père est passée de 21 à 31 % en vingt-cinq ans. " Mais de quelle mobilité s'agit-il ? Les classiques tables de mobilité mesurent autant les transformations de l'emploi (la mobilité dite structurelle) que l'ascension (ou la descente) des individus (la fluidité, ou mobilité nette).

Louis Maurin , Alternatives économiques N° 44 , 2000

Document 2

Le destin des groupes sociaux

Position sociale des hommes salariés de 45 à 59 ans selon leur origine, hors agriculture, en %

1970

Position sociale des fils Origine sociale des pères	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Cadres	57.7	19.2	9	14.1	100
Professions intermédiaires	31	36.6	9.8	22.5	100
Employés	16.8	22.3	14.7	46.2	100
Ouvriers	5.5	12.3	13	69.1	100

1995

Position sociale des fils Origine sociale des pères	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Cadres	66.7	17.6	6.8	8.8	100
Professions intermédiaires	44.3	29.5	9.1	17	100
Employés	25.4	22	18.2	34.4	100
Ouvriers	12	15.6	12	60.3	100

Source . L. Chauvel, le destin des générations

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
temps de passage : 20 minutes

25

EO
EDS

THEME
« LES ENJEUX ET LES DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE »

QUESTIONS PREALABLES

- 1- Définir les notions suivantes : « mobilité », « mobilité nette » et « reproduction ».
- 2- Formulez une phrase avec la valeur située dans la case grisée du tableau qui permette d'en comprendre le sens puis, par un calcul simple, déduisez-en la proportion de fils de cadres et professions intellectuelles supérieures qui se trouvent aujourd'hui dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père (Document 1).
- 3- Expliquez la phrase soulignée (document 2)

SUJET A TRAITER

Après avoir présenté les caractéristiques de la mobilité sociale en France, vous exposerez les facteurs qui expliquent cette mobilité.

DOCUMENT 1 – Destinée des fils en fonction de la CSP de leur père.

CSP des pères \ CSP des fils	1	2	3	4	5	6	TOTAL	Structure sociale de la génération des pères
1. Agriculteurs exploitants	22,0	6,3	9,2	16,6	8,6	37,3	100	16,22
2. Artisans, commerçants, Chefs d'entreprise	0,7	20,9	21,7	23,6	9,0	24,1	100	12,3
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3	6,3	52,5	25,7	6,3	8,9	100	8,4
4. Professions intermédiaires	0,3	7,5	33,3	32,9	9,1	16,9	100	11,4
5. Employés	0,5	6,7	22,0	27,8	16,8	26,2	100	9,1
6. Ouvriers	0,7	7,5	10,1	23,4	12,5	45,8	100	42,6
Structure sociale de la génération des fils	4,0	8,8	18,7	24,0	11,0	33,5	100	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans 2003.

Source : Insee, enquête FQP, 2003.

DOCUMENT 2 -

L'une des formes de mobilité structurelle tient aux différences de fécondité entre les groupes socioprofessionnels. Un groupe dont la fécondité est relativement forte ne peut, en effet, à structures professionnelles stables, conserver en son sein tous ses enfants ; une partie devra obligatoirement émigrer vers d'autres groupes, ceux dont la fécondité est moins élevée. Ce phénomène a accentué la mobilité forcée des fils d'agriculteurs et d'ouvriers, catégories relativement plus prolifiques que les autres.

Dans le même ordre d'idées, l'immigration d'ouvriers non qualifiés, pendant les années d'après guerre, a favorisé l'ascension sociale d'une partie de la classe laborieuse* [...]. On peut soutenir enfin que le confinement relatif des femmes actives dans les postes subalternes a permis à davantage d'hommes d'occuper des emplois moyens ou supérieurs.

* ouvriers de l'industrie et du bâtiment.

F. CHATAGNER, *Les Classes sociales*, Le Monde Éditions, 1997.

CE SUJET DOIT ÊTRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE.

Rappel : temps de préparation : 30 minutes
temps de passage : 20 minutes

26

EO
EDS

THEME
« LES ENJEUX ET LES DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE »

QUESTIONS PREALABLES

- 1- Définir les notions suivantes : « mobilité », « mobilité nette » et « reproduction ».
- 2- Formulez une phrase avec la valeur située dans la case grisée du tableau qui permette d'en comprendre le sens puis, par un calcul simple, déduisez-en la proportion de fils de cadres et professions intellectuelles supérieures qui se trouvent aujourd'hui dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père (Document 1).
- 3- En quoi la comparaison des deux données soulignées dans le tableau révèle-t-elle l'existence d'une forte mobilité structurelle en France ? (Document 1).

SUJET A TRAITER

Après avoir présenté les caractéristiques de la mobilité sociale en France, vous exposerez les facteurs qui expliquent cette mobilité.

DOCUMENT 1 – Destinée des fils en fonction de la CSP de leur père.

CSP des pères \ CSP des fils	CSP des fils						TOTAL	Structure sociale de la génération des pères
	1	2	3	4	5	6		
1. Agriculteurs exploitants	22,0	6,3	9,2	16,6	8,6	37,3	100	16,22
2. Artisans, commerçants, Chefs d'entreprise	0,7	20,9	21,7	23,6	9,0	24,1	100	12,3
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3	6,3	52,5	25,7	6,3	8,9	100	8,4
4. Professions intermédiaires	0,3	7,5	33,3	32,9	9,1	16,9	100	11,4
5. Employés	0,5	6,7	22,0	27,8	16,8	26,2	100	9,1
6. Ouvriers	0,7	7,5	10,1	23,4	12,5	45,8	100	42,6
Structure sociale de la génération des fils	4,0	8,8	18,7	24,0	11,0	33,5	100	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans 2003.

Source : Insee, enquête FQP, 2003.

DOCUMENT 2 -

L'une des formes de mobilité structurelle tient aux différences de fécondité entre les groupes socioprofessionnels. Un groupe dont la fécondité est relativement forte ne peut, en effet, à structures professionnelles stables, conserver en son sein tous ses enfants ; une partie devra obligatoirement émigrer vers d'autres groupes, ceux dont la fécondité est moins élevée. Ce phénomène a accentué la mobilité forcée des fils d'agriculteurs et d'ouvriers, catégories relativement plus prolifiques que les autres.

Dans le même ordre d'idées, l'immigration d'ouvriers non qualifiés, pendant les années d'après guerre, a favorisé l'ascension sociale d'une partie de la classe laborieuse* [...]. On peut soutenir enfin que le confinement relatif des femmes actives dans les postes subalternes a permis à davantage d'hommes d'occuper des emplois moyens ou supérieurs.

* ouvriers de l'industrie et du bâtiment.

F. CHATAGNER, *Les Classes sociales*, Le Monde Éditions, 1997.

CE SUJET DOIT ÊTRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'ÉPREUVE.